

## Besoin de mise au point et avenir

Par **MattMurdock314**, le **23/03/2021** à **09:34**

Bonjour à tous,

Avant de vous poser ma question, il faut que je vous détaille mon parcours professionnel et universitaire.

En 2016, j'ai obtenu un BAC série S avec mention Bien.

En 2018; j'ai eu un C2i niveau 1 ainsi qu'un CLES niveau 1 en anglais.

En 2019, j'ai validé une licence de droit avec mention Assez Bien.

Actuellement je suis en deuxième année d'étude dans le Master "droit des collectivités territoriales" à la faculté de droit de Douai.

En juillet 2017, j'ai travaillé en temps que facteur à la Poste de mon village.

En juillet 2018, j'ai travaillé en temps que conseiller en vente dans un magasin Leroy Merlin.

Du mois de juillet 2019 au mois de septembre de la même année, j'ai effectué un stage au sein du service urbanisme et immobilier de la mairie de Douai (mes missions consistaient surtout en de la rédaction d'actes et de la veille juridique).

En 2020, j'ai à nouveau travaillé en temps que conseiller en vente à Leroy Merlin. J'aurais normalement dû faire un stage au service juridique de la ville de Douai, mais cela a été annulé à la crise de la COVID 19.

Depuis le mois de janvier 2021, je suis en alternance au sein du service des marchés publics de la ville de Douai (mon contrat prendra fin début septembre).

Le 22 juin 2021, je passerai les écrits du concours d'attaché territorial.

Voilà donc ma question :

Si je ne réussis pas à valider le concours d'attaché territorial, vers quels postes puis-je espérer pouvoir postuler à la vue de mon parcours universitaire et professionnel ? (en dehors des postes de contractuels dans la fonction publique).

Je remercie d'avance ceux et celles qui répondront à ce message.

NB : Je ne suis pas sûr de laisser cette question sur le bon forum.

Par **x-ray**, le **23/03/2021** à **16:12**

Bonjour Mat,

Avez vous passé d'autres concours déjà ? Envisagez vous d'autres concours ?

Par **MattMurdock314**, le **23/03/2021** à **16:40**

Bonjour X-RAY,

Pour le moment non je n'ai pas encore tenté d'autres concours (j'avais voulu passer le concours de rédacteur territorial mais j'ai dû subir une opération début octobre 2019).

Pour être honnête avec vous, je ne supporte plus les études.

Je ne souhaite qu'une seule chose, c'est entrer dans le monde de l'emploi.

De plus je suis davantage intéressé par la fonction publique territoriale que par la fonction publique d'État.

Par **x-ray**, le **24/03/2021** à **10:26**

Bonjour Matt,

Vous savez certainement comme moi qu'il vaut mieux éviter de tout jouer sur un coup, en l'occurrence le concours d'attaché territorial. Les concours, c'est comme de la course de fond, on gagne rarement la première à laquelle on participe...

Je vous conseille de passer tout ce que vous pouvez, ne serait ce qu'à titre d'entraînement. Et puis vous savez, la fonction publique d'Etat ce n'est pas le baigne !

[quote]

Si je ne réussis pas à valider le concours d'attaché territorial, vers quels postes puis-je espérer pouvoir postuler à la vue de mon parcours universitaire et professionnel ? (en dehors des postes de contractuels dans la fonction publique).

[/quote]

Quant à cette question, il nous est impossible, à mon avis, d'y répondre. Prenez les choses à l'inverse : "comme je vais réussir le concours, je ne vais pas me poser de questions inutiles sur mon avenir" !!

Il faut au moins y aller avec le max de certitudes à ce concours, ça augmentera vos chances

de réussite !

Cordialement,

X

Par **MattMurdock314**, le **25/03/2021** à **08:37**

Bonjour X-RAY,

Je suis d'accord avec tout ce que vous venez de dire dans votre dernier message.

Le truc, c'est que j'aimerais pouvoir travailler directement à la sortie du Master.

Après si je demande sur ce site à quels postes je peux candidater en dehors de ceux de la fonction publique, c'est aussi et surtout pour être plus tranquille le jour des examens écrits pour me dire " bon, c'est pas grave si je ne l'ai pas, parce-que je peux toujours faire ci ou ça...".

Actuellement je commence déjà à me renseigner et j'ai remarqué que certaines entreprises recherchent des juristes en droit des marchés publics ou même en droit public.

Je voulais poster cette question sur ce site afin d'avoir un regard extérieur de personnes connaissant le droit et la réalité du monde du travail.

Quoi qu'il en soit, je vous remercie pour vos réponses.